



Trail des Légendes de Brocéliande

Règlement et avenant 2021



TRAIL DE BROCELIANDE - Dimanche 12 Septembre 2021.



4 EPREUVES

Trail « Excalibur » SOLO et Relais 52 Km (dénivelé + 1300m) : Départ 8h00 (né en 2001 et avant)
2 barrières horaires 13h au 3ème ravito 34km (6.8km/h)
et 13h45 Descente du coudrelle 39.5km

L'épreuve SOLO faisant partie du challenge Ouest Trail Tour (classement hommes & femmes)

Le relai se passe à Saint-Péran (env 23km + 29km)

- Trail « Graal » 26 Km (dénivelé + 700m) : Départ 9h00 (né en 2001 et avant). Epreuve faisant partie du challenge Ouest Trail Tour (classement femmes)
- Trail « Merlin » 14 km (dénivelé + 250m) : Départ 09h45 (né en 2005 et avant)
- Trail « Arthur » 8,5 km (dénivelé + 100m) : Départ 10h00 (né en 2005 et avant)

Les départs et arrivées se feront sur le domaine de Trémelin à Iffendic. Les coureurs doivent suivre scrupuleusement les parcours balisés par les organisateurs et s'engagent à respecter l'environnement et les propriétés traversées.

INSCRIPTION

Le TRAIL est ouvert aux licenciés et non-licenciés. Tout coureur doit fournir lors de son inscription :

- Soit un certificat médical de moins d'1 an à la date de l'épreuve, précisant : la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition ou Trail en compétition.

- Soit sa licence FFA Pour les licenciés FFA : Attention aux licences qui expirent le 31/08/2021 : Fournir un certificat médical de moins d'1 an à la date de l'épreuve ou la licence 2021-2022.

Les licences FFTRI et autres fédérations ne sont pas autorisées

Les licenciés TRI et autres doivent fournir un certificat de moins d'1 an à la date de l'épreuve, précisant : la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition ou Trail en compétition.

Une photocopie de ce document sera conservée par l'organisation. D'autre part les coureurs non-licenciés doivent contracter une assurance à titre individuel et les mineurs une autorisation parentale en plus du certificat médical.

DROIT D'ENGAGEMENT

- Trail Excalibur SOLO : 25€ - 580 dossards
- Trail Excalibur DUO : 28€ - 100 équipes
- Trail Graal : 18 € - 580 dossards
- Trail Merlin : 12€ - 480 dossards
- Arthur : 8€ - 340 dossards

DOSSARDS

Retrait des dossards le samedi 11 septembre de 16h à 18h et le dimanche 12 septembre à partir de 7h00 à la Base nautique Domaine de Trémelin à Iffendic.

Ouverture des inscriptions dès le 1er mai 2021

Date limite des inscriptions : Samedi 4 Septembre 2021 à 22h (dans la limite des dossards disponibles).

L'inscription sera définitive qu'après réception du dossier complet : du Certificat médical ou Licence 2021-2022 (FFA) et du Règlement, soit par chèque libellé à l'ordre de : EAPB, soit en ligne sur le site de Klikego.

RAVITAILLEMENT

Autonomie alimentaire complète, pas de solide sur le parcours, uniquement de l'eau

- Trail Long SOLO et Relais : 4 points d'eau
- Trail Graal + Merlin : 2 points d'eau

Assistance en course interdite

Obligation pour tous les concurrents de se munir d'un contenant à liquide (flasque, gourde, poche, gobelet...) afin qu'on le serve à partir de bouteilles.

Obligation pour les concurrents des courses Excalibur (52 km et relais) et Graal (26 km) de partir avec un minimum de 500ml d'eau et d'un ravitaillement solide

A l'arrivée, un ravitaillement complet sera servi

DROIT D'IMAGE

Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement pour la promotion de celui-ci.

RECOMPENSES

Un lot sera remis à chaque concurrent à la remise du dossard.

Récompenses aux trois 1ères Femmes et trois 1ers Hommes sur les 4 trails solo (Excalibur, Graal, Merlin et Arthur)

Pour le relais, récompense à la 1ère Equipe Femme, 1ère Equipe Mixte et 1ère Equipe Homme

SECURITE ANNULATION RESPONSABILITE

La sécurité est assurée par une équipe de secouristes/médecin. Le Trail étant une course sur sentiers et routes ouvertes à la circulation, les concurrents devront respecter le code de la route et les consignes données par les signaleurs aux intersections dangereuses. Le comité d'organisation se dégage toute responsabilité en cas de non-respect.

Au-delà de la barrière horaire, l'organisation récupère le dossard du coureur, celui-ci n'est plus sous la responsabilité de l'organisation.

Si nécessaire, le rapatriement du coureur sur le site d'arrivée est assuré par l'organisation.

" En cas de force majeure, de décision préfectorale, de catastrophe naturelle, de crise sanitaire, ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents où des bénévoles, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve.

Un remboursement partiel du droit d'inscription pourrait être envisagé en fonction des frais déjà engagés. "

Les Organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou effractions.

RESPECT DU REGLEMENT

L'inscription à la course implique l'acceptation du présent règlement par le concurrent.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, sans préavis, tout ou partie du règlement, programme ou autre donnée.

Toute la Team du Trail des Légendes vous souhaite à tous une très bonne course et beaucoup de plaisir !

Avenant I au REGLEMENT

TRAIL DE BROCELIANDE - Dimanche 12 Septembre 2021



Clôture des inscriptions à J-8, c'est-à-dire le 4 septembre 2021 - 22h, à cette date tous les dossiers devront être complets :

- Certificat médical CAP / Trail / validé par l'organisation
- Ou la licence Athlétisme 2021-2022
- Et la charte du coureur validée

4 EPREUVES et des départs par VAGUES

Départ par vagues : les concurrents seront informés par mail avant la course de l'horaire de départ en fonction du numéro de dossard

Relais	52 km	26 km	14km	7.5 km
7h45	7h55 : Elites H + Toutes les femmes	8h55 : Elites H + Toutes les femmes	9h40 : Hommes	10h00 : Hommes
	8h00 : Es + Se + M0 Hommes	9h00 : Es + Se + M0 Hommes	9h45 : Femmes	10h05 : Femmes
	8h05 : M1 et + Hommes	9 05 : M1 et + Hommes		

Le temps officiel de chaque concurrent sera basé sur l'horaire de départ.

Aucune assistance de course ne sera autorisée sur aucun des parcours, dans aucune zone !

RESPECT DU REGLEMENT ET DE SON AVENANT

L'inscription à la course implique l'acceptation du présent règlement par le concurrent.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, sans préavis, tout ou partie du règlement, programme ou autre donnée.